

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2020

20-09-189

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 14 septembre 2020

L'an deux mille vingt , le vingt et un septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Anne-Marie PRIEGNTIZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Charles POUVREAU, Conseiller municipal, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Christophe GIGOT, Conseiller municipal

Absent :

Valdo DUCLOS

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Christophe DARDENNE pouvoir à Charles POUVREAU

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

PERSONNEL

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE DE LIBOURNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la nécessité de procéder à une actualisation du tableau des effectifs afin de tenir compte de l'évolution des emplois municipaux,

Considérant le départ à la retraite d'un agent à la Direction Citoyenneté qu'il est nécessaire de remplacer,

Considérant le départ à la retraite d'un agent au service hygiène et santé et son remplacement par voie de détachement dans la filière administrative d'un agent de la Direction Education,

Considérant le départ à la retraite d'un agent du service voirie-signalisation qu'il est nécessaire de remplacer,

Considérant le départ à la retraite d'un agent au service Pool-Chauffeurs à remplacer,

Envoyé en préfecture le 01/10/2020
Reçu en préfecture le 01/10/2020
Affiché le
ID : 033-213302433-20200921-D_20_09_189-DE

Considérant l'augmentation des inscriptions pour les cours de musiques actuelles et la baisse des inscriptions pour les cours de percussion au conservatoire municipal de musique,

Considérant la nécessité de faire évoluer un poste au sein de la piscine municipale.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme suit :

- suppression d'un emploi permanent d'un adjoint administratif principal de 1ère classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif au service hygiène et santé avec effet au 1^{er} juillet 2020

- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'un adjoint administratif principal de 1ère classe et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif à la Direction Citoyenneté avec effet au 1^{er} septembre 2020

- suppression d'un emploi permanent d'un adjoint technique principal de 2ème classe et création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet au service voirie-signalisation avec effet au 1^{er} septembre 2020

- suppression d'un emploi permanent d'un agent de maîtrise principal et création d'un emploi permanent d'adjoint technique au service Pool chauffeurs avec effet au 1^{er} septembre 2020

- modification de la durée hebdomadaire de 19 à 20 heures pour un poste d'assistant d'enseignement artistique avec effet au 1^{er} septembre 2020

- suppression d'un emploi permanent à temps non complet (13/20^{ème}) d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe et création d'un emploi permanent à temps non complet (10/20^{ème}) d'assistant d'enseignement artistique avec effet au 1^{er} septembre 2020

- suppression d'un emploi permanent à temps complet d'éducateur des APS et création d'un emploi permanent à temps complet d'adjoint d'animation avec effet au 1^{er} octobre 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne 01.10.2020

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne